



POUR AFFICHER

**COURS « PRÉVENTION DE LA VIOLENCE
EN MILIEU DE TRAVAIL SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE »
Offert aux régions de
Laval/Laurentides/Lanaudière (02),
Montérégie (06) et Montréal (07)**

DATES : Les 20 et 21 novembre 2018

HEURES : De 9 h à 17 h

ENDROIT : AFPC-Québec
Salle de conférence
5800, rue St-Denis, bureau 1104
Montréal (Québec) H2S 3L5

RESPONSABLE : Jovanka Ivic
Agente régionale, santé et sécurité

PRÉALABLE : Avoir suivi la formation « Introduction à la SST »

Voici un bref résumé de cette formation :

- ✓ Présenter les obligations juridiques relatives à la prévention de la violence énoncées dans la partie II du *Code canadien du travail* et dans la partie XX du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.
- ✓ Connaître les recours disponibles pour prévenir la violence dans le lieu de travail et intervenir en cas d'incident.
- ✓ Aider les membres à comprendre en quoi consistent les droits et les obligations des travailleuses et travailleurs, des comités locaux et du syndicat.
- ✓ Comprendre la procédure à suivre en cas de plainte ainsi que les mesures de protection à la disposition des membres de l'AFPC.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-joint et de nous le faire parvenir par courriel à beaumontl@psac-afpc.com ou par télécopieur au 418-666-6999 au bureau régional de Québec avant le **5 octobre 2018, 16 h**.

Alliance de la fonction publique du Canada
Bureau régional de l'AFPC-Québec
5050, boulevard des Gradins, bureau 130
Québec (Québec) G2J 1P8
Téléphone : (418) 666-6500 ou 1-800-566-6530
Télécopieur : (418) 666-6999